



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/23-979-1565 du 04/09/2023

**APPEL A CANDIDATURES - ADJOINT GESTIONNAIRE AU LYCEE MARCEL PAGNOL -  
MARSEILLE (13)**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, secrétariat DIEPAT : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- Adjoint gestionnaire au lycée Marcel Pagnol

Le poste est localisé à Marseille (13)

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur le site internet [choisirleservicepublic.gouv.fr](http://choisirleservicepublic.gouv.fr)

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le lundi 18 septembre 2023 par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



## FICHE DE POSTE

### Adjoint gestionnaire Lycée Marcel Pagnol - Marseille

#### I. Description du poste :

- Fonction à assurer : adjoint-gestionnaire d'un EPLE
- Corps : **attaché (AAE)** ou **titulaire de catégorie A**
- Statut du poste : vacant le 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Nature du poste : titulaire uniquement

#### II. Régime indemnitaire :

- NBI : 38 points
- Groupe IFSE : Groupe 3 logé (850 € brut mensuel)
- Poste logé : OUI (logement type F4 d'une superficie de 90 m2).

#### III. Nombre de personnes encadrées :

- Agent administratif : 5
- Agents territoriaux : 25

#### IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Académie Aix-Marseille
- Lieu d'affectation : Cité mixte Marcel PAGNOL Marseille 13010
- Service d'affectation : Intendance

#### V. Environnement de l'emploi :

Budget annuel géré : 1 300 000.00 €

Compositions et effectifs :

Nombre d'élèves : 800 dont 150 demi-pensionnaires. Nombre d'internes dans lycée voisin : 4

Nombre d'enseignants : 70

Nombre de personnels administratifs : 19

L'adjoint gestionnaire est membre de l'équipe de direction. Sous la responsabilité du chef d'établissement, il organise et dirige les services administratifs et financiers, mais aussi techniques, pour assurer aux élèves les meilleures conditions matérielles de réussite. Il assure également la gestion des ressources humaines. Spécialiste de l'élaboration et de l'exécution budgétaire, il anime et contrôle l'environnement financier du collège. Il a en charge la gestion matérielle de l'établissement et notamment la sécurité des locaux. Il est un interlocuteur avec la collectivité territoriale de rattachement et l'agent comptable.



**Missions principales :**

**Gestion financière et budgétaire**

- Élaborer, exécuter et évaluer une stratégie budgétaire.
- Conseiller, alerter le chef d'établissement sur les marges de manœuvre financière de l'établissement.
- Organiser le pilotage budgétaire.
- Tenir la comptabilité budgétaire.
- Élaborer les conventions de partenariats de l'établissement.
- Élaborer des documents d'analyse et de synthèse budgétaires.
- Assurer la veille juridique administrative et financière (respect des textes, des procédures, des délais...).
- Mettre en place la politique d'achat.

**Gestion matérielle**

- Recenser et identifier les besoins de l'établissement.
- Garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Assurer la maintenance du matériel et des installations.
- Mettre en place les contrats obligatoires et nécessaires, en contrôler l'exécution.
- Collaborer avec la collectivité de rattachement pour organiser et suivre les travaux divers.
- Participer et faire le suivi du DUER (document unique d'évaluation des risques)
- Préparer la commission de sécurité.
- Organiser le service de restauration.

**Encadrement et gestion des ressources humaines**

- Organiser le travail des agents administratifs et techniques.
- Réaliser les entretiens professionnels des personnes du service.
- Collaborer avec la collectivité de rattachement au suivi administratif des dossiers des personnels techniques.

**Spécificités du poste :**

- 1- Etablissement est sous Op@le
- 2- Etablissement dans une cité mixte Lycée & Collège
- 3- Gestion d'une DP de 450 à 500 rationnaires (Collège 250-Lycée 150- Commensaux)
- 4- Main unique de la Région : gestion ARL & locaux Cité



**VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :**

**Connaissances et savoirs :**

Connaissance des règles de la comptabilité budgétaire et générale  
Connaissance des procédures administratives et budgétaires applicables aux EPLE  
Capacités managériales et de pilotage de projets  
Capacité à travailler en équipe  
Maîtrise des outils de bureautique  
Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

**Savoir-faire**

Capacité à organiser son activité et celle de son équipe  
Capacité à gérer les priorités  
Etre force de proposition

**Savoir-être**

Autonomie, initiative, rigueur, loyauté, disponibilité et discrétion  
Esprit d'analyse et de synthèse  
Aptitude à la communication, à l'écoute, au dialogue, à la concertation  
Capacité à rendre compte

**VII. Contraintes particulières :**

Astreintes sur vacances scolaires : **oui**  
Obligation d'occuper le logement de fonction.

**Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

**M. QUEINNEC (chef d'établissement)**

Courriel : [ce.0130037V@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130037V@ac-aix-marseille.fr) – Téléphone : 04 91 87 64 00

**Mme DONNADIEU (gestionnaire)**

Courriel : [ges.lyc.pagnol@ac-aix-marseille.fr](mailto:ges.lyc.pagnol@ac-aix-marseille.fr) – Téléphone : 04 91 87 64 10

**M. Pascal SADAILLAN, chef de bureau des personnels administratifs (RECTORAT - DIEPAT).**

Courriel : [pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr](mailto:pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr) – Téléphone : 04 42 91 72 28